

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 12/02/2009 la mise à jour annuelle 2007 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Nexans Maroc SA.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme : 250 000 000 dirhams.
- Valeur nominale : 100 000 dirhams.
- Maturité : de 10 jours à un an, à définir au moment de chaque émission.
- Taux d'intérêt : déterminé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme chargé du placement : Crédit Du Maroc.

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. La mise à jour du dossier d'information visée par le CDVM est tenue à la disposition du public au siège de Nexans Maroc S.A et auprès de l'établissement chargé de recueillir les souscriptions.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM:
www.cdvm.gov.ma.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/006/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières